

## creation d'adresse commerciale

Par **chab**, le 11/09/2007 à 20:35

bonjour

Je suis associé dans une sarl ayant son siege sociale enregistrée au TC de fort de france ( MARTINIQUE).

est il possible d'ouvrir juste une adresse postale dans un autre département ( adresse commerciale necessitant pas de locaux ) sans formalité juridique?

Par **Camille**, le 12/09/2007 à 09:09

Bonjour,

A ma connaissance, aucun texte ne s'oppose à la création d'une boîte postale dans un autre département que celui du siège.

Simplement, à titre perso, quand quelqu'un de mon entourage me demande si une boîte qui "promet monts et merveilles" mais qui a pour seule adresse connue une boîte postale dans un bled paumé (ou alors généralement du côté de la principauté de Monaco), est-ce que c'est sérieux ?, j'ai tendance à ~~shock~~ ~~roll~~ ~~ix~~ ~~evill~~ ~~...~~ ~~type~~ ~~known~~

Par **chab**, le 12/09/2007 à 18:18

merci de ta reponse.

Il s'agit d'une adresse réelle et normale ( avec numero de villa etc.. ) et non pas une BP. donc a priori donc c'est ok.

tu me confirmes qu'il n'y a pas de formalités au tribunal de commerce ou autre à faire pour etre en règle ?

sinon merci